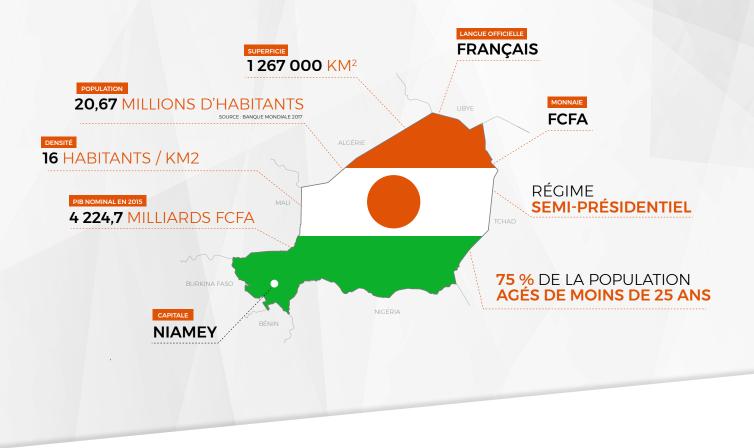


SOMMAIRE

POURQUOI LE NIGER?	4
La situation géographique et stratégique	4
La situation politique et sécuritaire	5
La situation économique /chiffres clés	6
UN CLIMAT DES AFFAIRES ATTRACTIF	8
Un cadre législatif renforcé	····· 8
Un programme ambitieux de réformes	10
UN CADRE LÉGISLATIF INCITATIF POUR LES INVESTISSEURS	12
Des institutions dédiées	12
Un cadre réglementaire réformé	14
Un dispositif complet de protection des investisseurs	16
LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS	18
Les secteurs d'activités	18
Les projets phares	20
LES 6 RAISONS D'INVESTIR AU NIGER	24

POURQUOI LE NIGER?

■ LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE



Le Niger a un positionnement charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara. Il partage des frontières avec 8 pays de la CEDEAO (dont 1500 km avec le Nigeria la première économie d'Afrique), de la CEMAC et de l'Union du Maghreb Arabe.

LA SITUATION POLITIQUE ET SÉCURITAIRE

Toutes les institutions prévues par la Constitution sont mises en place et fonctionnent normalement. Le Niger s'est doté d'un cadre de dialogue politique (CNDP) pour prévenir et/ou désamorcer d'éventuelles crises politiques. Ce qui garantit un environnement politique apaisé.

Le Niger, à l'instar des autres pays du Sahel, se trouve dans un contexte sécuritaire particulier. Dans le cadre du renforcement de la sécurité, plusieurs actions majeures ont été mises en œuvre par le gouvernement. Ces efforts déployés ont permis d'observer de façon générale une accalmie et d'améliorer la confiance des populations en matière de sécurité.

■ LA SITUATION ÉCONOMIQUE



Au cours de la période de 2012- 2015, le Niger a connu une croissance vigoureuse de son économie avec un taux de croissance de 6,7% pour une inflation restée globalement aux alentours de 0,6% en moyenne. L'activité économique s'est redressée en 2016 avec un taux de 5,2% contre 3,5%, portée notamment par la production agricole. Pour 2017, une consolidation de la croissance est attendue, avec un taux de 5,6%. Pour les cinq prochaines années il est prévu un taux de croissance moyenne de 7,2%.

■ LA DEMANDE RÉGIONALE

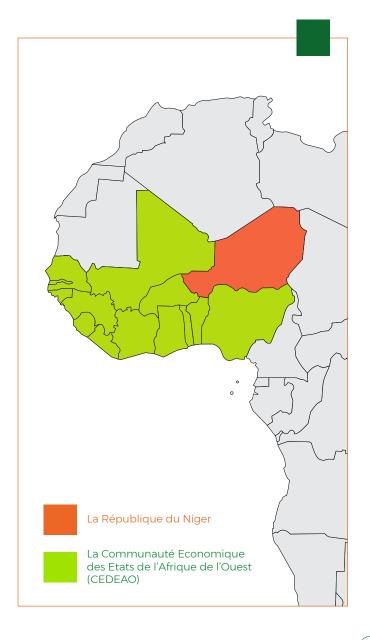
En tant que membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et faisant partie de l'Union économique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Le Niger bénéfice potentiellement de l'accès à un marché de 300 millions de consommateurs avec une augmentation projetée à 600 millions en 2050.

En 2016, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux global de croissance de 6,7%. Il s'agit donc d'un marché en bonne santé économique au sein duquel le Niger a une place de choix.

■ LA DEMANDE NATIONALE

Au Niger, il existe une forte demande nationale. En effet, la consommation finale a enregistré une croissance de 8.9% en 2015 contre 7.8% en 2014. Selon les estimations de la BCEAO, elle augmenterait de 4.9% en 2017. Concernant la consommation privée, elle représente 68.9% du PIB en 2015 contre 67.6% en 2014.

En ce qui concerne l'investissement total, la formation brute du capital fixe (FBCF) a progressé en volume de 5.7% en 2015 contre 12.8% en 2014. La baisse de ce rythme s'explique par la fin des travaux observés dans certaines sociétés minières et pétrolières. Quant à la FBCF publique, elle s'est illustrée par une progression en volume de 6% en 2015 contre 5.4% en 2014 notamment grâce aux investissements dans les infrastructures routières tandis que le FBCF privée a enregistré une baisse en volume de 5.5% en 2015 contre 16.2% en 2014.



UN CLIMAT DES AFFAIRES ATTRACTIF

En 3 ans, le Niger a gagné 26 points en passant de la 170 ème à la 144 ème place au classement Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale. Cette amélioration résulte de l'ensemble des réformes engagées pour améliorer le climat des affaires.

En effet, l'Etat du Niger a mis en œuvre une série de réformes visant à

En effet, l'Etat du Niger a mis en œuvre une série de réformes visant à faire du Niger, la destination privilégiée des investissements en Afrique et à promouvoir les partenariats privés-publics. L'accent a été placé sur la promotion d'environnements au sein desquels le secteur privé peut croître et permettre la création d'emplois et l'augmentation du revenu national.

UN PROGRAMME AMBITIEUX DE RÉFORMES

LE CADRE GÉNÉRAL DES RÉFORMES

■ Contrôle de la corruption :

- création d'un Bureau Information Réclamation/ Lutte contre la Corruption et le Trafic d'Influence (BIR/LCTI) et d'une Ligne Verte (0800.1111)
- Ratification de la Convention des Nations Unies de lutte contre la corruption, la Convention africaine de prévention et de lutte contre la corruption et le protocole de la CEDEAO de lutte contre la corruption
- Installation d'agences anti-corruption ou de structures anti-corruption. Mise en place de la HALCIA
- Transparence et efficacité dans la gestion des marchés publics à travers la mise en place de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et la mise en conformité du code des marchés aux directives de l'UEMOA et aux standards internationaux
- Renforcement du capital humain à travers la réhabilitation des universités et des écoles publiques

LES RÉFORMES DÉJÀ ENGAGÉES

Ces réformes visent à simplifier les procédures administratives, réduire les coûts et délais relatifs aux investissements privés et elles permettront de relancer l'activité économique du pays et de créer des emplois.

#1.LA CRÉATION D'ENTREPRISE:

- La réduction du délai de création d'entreprise passant de 15 à 3 jours
- La réduction des coûts de formalités réduit à 17.500 CFA
- La suppression du capital minimum de 100.000 FCFA pour la création d'une SARL
- La fusion complète de la procédure relative à l'enregistrement des statuts à l'ensemble des formalités qui s'accomplissent au niveau du guichet unique du Centre de Formalités des Entreprises
- La fusion complète de la procédure relative à la publication des avis de constitution de société à l'ensemble des formalités qui s'accomplissent au niveau du guichet unique du Centre de Formalité des Entreprises
- La publication gratuite des avis de constitution de société sur le site internet de la Maison de l'Entreprise

#2 · L'OCTROI DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Réduction du délai de délivrance des autorisations de construire ministériel passant de 30 à 8 jours
- Facilitation du traitement des demandes en réduisant les délais de raccordement au réseau hydraulique, cela se traduit par un délai moyen de raccordement de 10 jours au lieu de 30 jours

#3 · LE RACCORDEMENT À L'ÉLECTRICITÉ

- Création et opérationnalisation du Guichet Unique dédié au raccordement à l'électricité des PME
- Création d'une Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie permettant de surveiller la performance de la société de distribution
- Mise en ligne des coûts de branchements et des tarifs d'électricité sur le site internet de la NIGELEC afin d'assurer la transparence et la facilité d'accès aux tarifs électriques
- Réduction du coût de la mainlevée d'hypothèque qui passe de 1,5 % du montant convenu lors de l'inscription hypothécaire à un droit fixe de 50 000 FCFA

#4. LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

- Réduction des honoraires des notaires lors du transfert de propriété
- Réduction du délai de traitement d'un dossier de transfert de titre foncier de 30 jours à 7 jours

#5 · L'OBTENTION DE PRÊTS

Amélioration du système d'informations associé au crédit en introduisant des règlements régissant l'immatriculation et le fonctionnement des institutions de crédit de l'espace UEMOA

#6 · LE PAIEMENT DES IMPÔTS ET TAXES

- Possibilité de recours et d'arbitrage offert aux entreprises en cas de contentieux en matière d'impôts directs et indirects, et de remboursement de crédits de TVA
- Diminution du nombre de paiement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

#7 · LE COMMERCE TRANSFRONTALIER

■ Le délai et le coût à l'exportation ont connu une baisse significative au cours des deux dernières années. Ils se situent à 99 heures et 594 USD pour le Niger, contre 188 heures et 807 USD pour la moyenne en Afrique Sub-Saharienne

#8 · EXÉCUTION DES CONTRATS

- Réduction du délai de traitement des litiges commerciaux et des coûts juridiques
- Création et opérationnalisation d'un tribunal de commerce et d'un centre de Médiation et d'Arbitrage

#9 · LA GESTION FONCIÈRE

- Adoption et opérationnalisation d'un cadre stratégique de gestion durable des terres
- Simplification de l'accès au foncier ainsi que le transfert des propriétés grâce à l'adoption d'un code de l'urbanisme et du foncier
- Digitalisation du cadastre urbain

UN CADRE INCITATIF POUR LES INVESTISSEURS

Le cadre institutionnel et réglementaire a connu des avancées significatives au cours des cinq dernières années. Ainsi, le Niger dispose désormais d'un dispositif institutionnel et d'un dispositif réglementaire rigoureux et structuré.

■ DES INSTITUTIONS DÉDIÉES

La maison de l'Entreprise du Niger a été créé dans le but d'une part de jouer le rôle de guichet-unique pour la création d'entreprise; et de l'autre de fournir des services non financiers et/ou financiers pour le développement de la PME et la promotion des investissements. Il est ainsi mis en place au niveau de la Maison de l'Entreprise un fonds de subvention à coût-partagés dont les objectifs sont.

- d'appuyer les entreprises pour améliorer leurs procédés, leur productivité et leur de compétitivité
- d'appuyer les PME/PMI pour améliorer leur capacité à devenir des fournisseurs de services à de grandes entreprises, notamment dans l'agro-industrie et les industries extractives (local content)
- profiter des opportunités de partenariat et d'association d'affaires (joint-venture, sous-traitance) avec les grandes entreprises, notamment dans le secteur des industries extractives.

Le Haut-Commissariat à l'Investissement au Niger (HCIN) est un cadre de dialogue entre l'Etat et les investisseurs nationaux et étrangers. Il est constitué de membres relevant des secteurs publics mais aussi privés comprenant des hommes d'affaires étrangers et joue le rôle d'un organe de concertation public privé présidé par le Chef de l'Etat. L'objectif de l'institution est de créer les conditions d'amélioration continue de l'environnement des affaires et la promotion des investissements.

Le Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA en cours de création) sera opérationnel dans les prochains mois pour garantir un cadre clair et transparent, propice à l'investissement, au profit des opérateurs nationaux et internationaux. Cette instance de haut niveau sera présidée par son Excellence Monsieur, le Président de la République. Elle est composée de représentants de secteurs public et privé et a pour mission d'identifier et de mettre en œuvre les mesures destinées à renforcer l'attractivité du Niger.

Le CNEA se veut, l'unique plateforme de Dialogue Public-Privé en matière d'amélioration du Climat des Affaires et de suivi de l'image du Niger à l'international. Il est à la fois, une force de proposition, de pilotage de la mise en œuvre, et d'évaluation des réformes.

L'Agence de Promotion des Investissement et des Grands Travaux (en cours de création) facilite l'accueil, l'orientation, le conseil et apporte une assistance aux entrepreneurs et investisseurs. Les investisseurs disposent alors d'un cadre où se renseigner sur le cadre réglementaire et les opportunités d'investissements du pays. Le Centre accompagne les investisseurs dans leurs démarches d'investissements, contribue à l'amélioration de l'environnement des affaires, à la modernisation et à la compétitivité des entreprises du secteur privé. Il facilite aussi l'accès au financement pour les entrepreneurs et porteurs de projets.

UN CADRE REGLEMENTAIRE REFORMÉ

Sur le plan réglementaire, quatre codes réglementaires régissent le cadre du climat des affaires et contribuent à stimuler les investissements et la création d'emplois.

1 - LE CODE DES INVESTISSEMENTS

Très attractif, il offre des avantages fiscaux et non fiscaux qui couvrent des secteurs clés comme les activités agropastorales, manufacturières de production et de transformations, de production d'énergie nouvelle et renouvelable, d'extraction et transformation, d'artisanat de production, constructions et équipements d'établissements de soins de santé et laboratoires de contrôles et d'analyses médicales, d'acquisition de moyens de transports publics de voyageurs à l'état neuf mais aussi les industries chimiques, para chimiques et pharmaceutiques.

Le délai maximum d'obtention de l'agrément au code est réglementé à 30 jours étant donné l'existence d'un guichet unique de demande d'agrément au code des investissements. L'article 16 de loi N°2014-09 du 16 avril 2014 qui porte sur le code des investissements institue trois régimes privilégiés distincts : le régime promotionnel, le régime conventionnel et le régime des Zones franches et des Points Francs. Chaque régime prévoit des incitations financières. Toutefois et substantiellement, l'agrément au code est accordé aux investisseurs pour une période de cinq ans.

Sur le plan fiscal et douanier, les investisseurs sont bénéficiaires de nouveaux et nombreux avantages et cela tant en phase d'exploitation qu'en phase de réalisation.

2 - LE CODE MINIER ET PÉTROLIER

Avec des procédures simplifiées d'octroi des permis de prospection, de recherche et d'exploitation et des dispositions fiscales spécifiques, il accorde des avantages particuliers aux investisseurs de la recherche à l'exploitation des investissements.

3 - LE CODE DOUANIER

Dont les différents régimes optionnels (économiques, suspensifs et particuliers) offrent des avantages à tout investissement.

4 - LE CODE DU TRAVAIL

Qui assure la liberté d'embauche et la facilité d'octroi de visa de travail pour les étrangers.

5-LE CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DES PARTENARIATS PUBLIC PRIVE

Le Niger a adopté une loi régissant les partenariats public - privé (PPP) qui lui permet de se doter d'un cadre attractif en matière de financements des grands projets dans le domaine des infrastructures, de l'agriculture et de l'habitat social. Tout récemment le Niger a revu son code de l'électricité en vu de rendre le secteur attrayant et compétitif.



UN DISPOSITIF COMPLET DE PROTECTION DE L'INVESTISSEUR

Conventions internationales relatives à la garantie et à la protection de l'investissement.

Dans le cadre de la promotion de l'investissement étranger, le Niger a ratifié des conventions internationales relatives à la garantie et à la protection de l'investissement. Il s'agit notamment des conventions portant membre :

- Du Centre International de Règlement des différends relatifs aux Investissements "CIRDI"
- De l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements "AMGI"

■ DES CONVENTIONS ET ACCORDS BILATÉRAUX RELATIFS À LA GARANTIE ET À LA PROTECTION DE L'INVESTISSEMENT

La promotion de l'investissement étranger au Niger ne se limite pas uniquement à l'adhésion aux conventions internationales à caractère multilatéralral, mais s'étend également au niveau bilatéral dans le cadre de la consolidation des relations avec les principaux partenaires.

Ainsi, nombre de traités, accords et conventions de promotion et de protection des investissements et de non double imposition ont été signés tout au long des dernières années. Les principales dispositions de ces accords et conventions concernent les aspects suivants :

- Le traitement des investissements admis
- Le libre transfert des capitaux et revenus
- La non expropriation de l'investissement, sauf pour des raisons d'utilité publique et suite à une décision judiciaire (sur une base non discriminatoire et donnant lieu au paiement d'une indemnité prompte et adéquate)
- Le règlement des différends avec recours aux tribunaux internes ou à l'arbitrage international selon le choix de l'investisseur

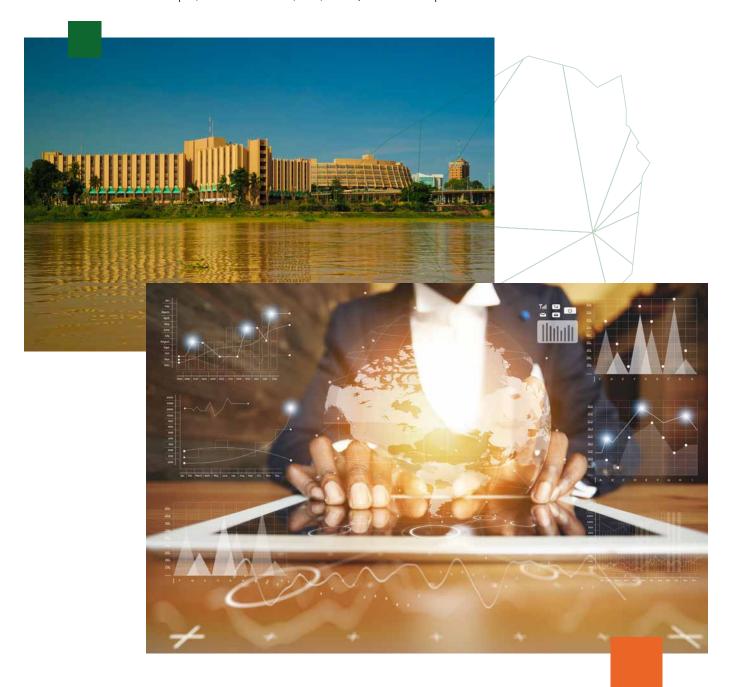
■ DES CONVENTIONS DE NON DOUBLE IMPOSITION

Le Niger a signé avec plusieurs pays des conventions de non double imposition en matière d'impôts sur les revenus. Ces conventions établissent la liste des impôts et revenus concernés, les règles d'assistance administrative réciproque et le principe de non-discrimination.

■ UN MECANISME D'ACCOMPAGNEMENT DE L'INVESTISSEUR DANS LA RECHERCHE DU FINANCEMENT ET DES GARANTIES

Le Niger dispose d'un réseau fort de plus de 9 banques commerciales. De nombreuses banques et institutions de financement de développement sont disposées à accompagner le secteur privé intervenant au Niger. Parmi elles citons : la SFI, BAD, BOAD, ICD de la BID, AFD, AFC, Afriexim Ban, Propaco.

Egalement des institutions multilatérales de Garantie (FSA, FAGACE, AGF, Guarantco, AFC, BOAD, BID, Agence pour l'assurance du Crédit en Afrique, ICIEC de la BID; IDA, MIGA) sont à la disposition des investisseurs.





LES SECTEURS D'ACTIVITÉS PRIORITAIRES



1 - AGRICULTURE

Le Niger dispose de 15 millions d'hectares de terres cultivables et offre un important potentiel d'amélioration de la productivité pour ses principales productions. La main d'œuvre du Niger dans le secteur agricole est jeune et en forte croissance.

- ler exportateur d'oignons dite "violet de Galmi"
- 4000 tonnes de Gommes Arabiques produites au Niger (forte demande mondiale)
- **200.000 tonnes de sésame exportés** (forte demande asiatique)





L'élevage est l'un des piliers de l'économie du Niger, 14% du PIB est généré par la production de bétail : chameaux, chèvres, moutons, bovins. Le Niger dispose de vastes zones pastorales et les potentiels de valorisation et d'exportation de viande et de cuirs sont considérables.

CHIFFRES CLÉS:

- 13% du PIB généré par l'élevage.
- Chiffre d'affaire du secteur FCFA 100 milliards
- 21% des recettes d'exportation



3 - ENERGIE / HYDROCARBURES

5ème pays le plus ensoleillé du monde le Niger offre des potentialités inestimables dans le secteur des énergies renouvelables (solaires, éoliennes et hydrauliques). Ainsi du fait de son sous-sol particulièrement riche, le Niger dispose de toutes les sources d'énergie : fossiles (pétrole, gaz, charbon et uranium).

CHIFFRES CLÉS:

- Plus de 1200 millions de barils de pétrole de potentiel
- Plus de 17 milliards de m3 de potentiel de production de gaz
- Taux d'ensoleillement les plus élevés de la planète : plus de 6 kWh/m2/jr



4 - INDUSTRIE

Le secteur industriel est l'un des leviers majeurs du développement économique du pays. L'accent est notamment mis sur la transformation et la valorisation industrielle des produits agro-pastoraux à fort potentiel. De multiples actions ont été menées sur les plans institutionnels notamment pour promouvoir le développement industriel. Il s'agit par exemple de la création de l'AN2PI (Agence Nationale de Promotion de l'innovation et de la Propriété Industrielle.

- <u>5% du PIB</u>
- Des investissements de 10 milliards pour mettre à niveau le secteur;
- Plus de 900 unités industrielles en activités







5 - MINES

Le potentiel minier du Niger est remarquable. Le Niger est le quatrième producteur mondial d'uranium. Le sous-sol nigérien regorge d'importantes réserves d'uranium, charbon, fer, or, phosphate, sel, de calcaire, de gypse. La politique du Gouvernement privilégie la diversification de la production, l'intensification de la recherche et l'amélioration de l'environnement institutionnel. La libéralisation effective totale du secteur est aussi un facteur clé pour favoriser l'investissement privé national et international.

CHIFFRES CLÉS:

- 4ème producteur mondial d'uranium
- 9 milliards de tonnes de fer
- Plus de 500 permis libres disponibles toutes substances confondues.



6 - TRANSPORT, INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET FERROVIAIRES

Dans ce vaste pays sans littoral (2500 km de distance d'Est en Ouest et 1500 Km du Nord au Sud) le secteur du transport terrestre et ferroviaire a un rôle majeur à jouer dans le développement économique et social du pays. C'est pour cette raison que le Niger réserve une place de choix aux investissements dans le développement des infrastructures de transport avec d'ambitieux projets ferroviaires et terrestres.

CHIFFRES CLÉS:

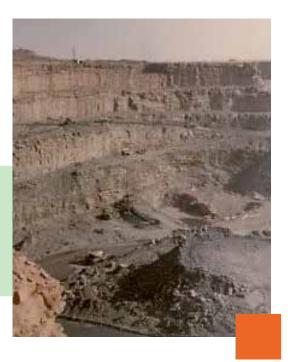
- 7 aéroports et 3915 km de routes bitumées
- 272 034 passager par an à l'aéroport de Niamey
- 7% du PIB



7 - URBANISME ET IMMOBILIER

Avec un faible taux de densité humaine, le secteur de l'urbanisme et de l'immobilier offre de multiples perspectives pour les investisseurs. Pour résorber le déficit en logements décents, plusieurs initiatives ont déjà été menées et de nombreux programmes de rénovation sont en cours dans les centres urbains (Niamey Niala, Zinder Saboua, Diffa Shawa et Taoua Sokola). L'aménagement et l'assainissement de plusieurs zones urbaines et la construction de logements sociaux sont également en cours.

- <u>Habilitation et construction de plus de 100 bureaux</u>
- 25000 logements à construire sur cinq ans
- Chiffre d'affaire de plus de FCFA 40 milliards par an





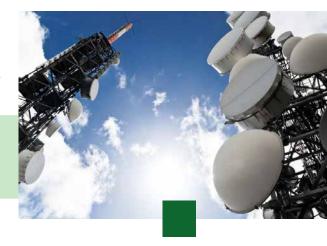




Les autorités du pays ont résolument engagé le Niger sur le chemin de la révolution numérique mais la demande en matière de TIC reste loin d'être satisfaite offrant ainsi de nombreuses opportunités d'investissements.

CHIFFRES CLÉS

■ Taux global de pénétration des **services TIC est de 38,63**% en 2016





9 - TOURISME, HÔTELLERIE ET ARTISANAT

Le Niger a pour objectif de valoriser son attractivité pour augmenter son industrie touristique. Une forte prise de conscience est en cours quant au rôle de la culture et du tourisme dans le développement durable et la lutte contre la pauvreté notamment à travers la conservation, la valorisation du patrimoine, l'art et l'artisanat.

CHIFFRES CLÉS:

- 70 000 touristes ont visité le Niger en 2005-2006
- Les activités touristiques ont généré 32 Milliards de francs CFA équivalant à 1,7% du PIB, et des emplois permanents estimés à plus de 8700 (2013)





10 - FINANCES

Moteur majeur de la croissance économique, le secteur de la finance au Niger bénéficie de la stabilité macroéconomique du pays et des nombreuses réformes engagées. Ce secteur offre de nombreuses opportunités d'investissements pour le renforcement notamment du secteur privé bancaire. Les cadres de régulation de la BCEAO et de la Commission Bancaire de l'UEMOA contribuent à l'attractivité du secteur pour les investisseurs.

- 14 banques commerciales et 158 guichets et agences bancaires
- Plus de **700 milliards de crédits intérieurs**
- Masse monétaire : FCFA 1 152 210 milliards



11 - SANTÉ

Le Niger est parmi les pays les moins performants en Afrique de l'ouest pour l'indicateur relatif au nombre de lits et de médecins par 1000 habitants..

L'insuffisance technique des hôpitaux du Niger cause souvent les évacuations sanitaires des patients avec un coût annuel significant :

- Plus de 10 milliards de FCFA de dépenses en évacuation sanitaire.
- 5.8% du PIB des dépenses en santé.

Dans ce contexte, investir dans la santé au Niger, c'est plus de FCFA 200 milliards de FCFA d'opportunités d'investissement tant dans les infrastructures et la fourniture de soins, la fabrication et la distribution des médicaments, l'assurance ou encore la formation.





12 - ÉDUCATION

Bien qu'en constante amélioration, la part de l'enseignement et de la formation au Niger est encore très faible. Ainsi, le taux de croissance de l'enseignement professionnel et technique s'est accru de 13,6% en 2011 à 25,6% en 2015. Elle est projetée à près de 40% en 2021, démontrant ainsi des réels besoins et opportunités d'investissements en matière de :

- compétence technique et professionnelles pour couvrir les besoins des secteurs porteurs en développement, infrastructures pour satisfaire la forte croissance des effectifs;
- renforcement de capacité;
- des institutions de recherche.

- 75% de la population à moins de 25 ans (marché potentiel important)
- Taux de scolarisation très faible





■ AGRICULTURE / ELEVAGE

- Le Niger est le principal producteur de Niébé (haricot) de la sous-région et le premier exportateur d'oignons de la variété dite "violet de Galmi" de goût unique, peut sans doute générer une nouvelle demande extérieure
- La production locale de la gomme arabique dépasse 4000 tonnes et elle est susceptible de progresser rapidement pour répondre à la croissance de la demande mondiale
- Le Niger produit du Souchet pour lequel il existe une demande potentielle en Europe, notamment en Espagne où il serait utilisé comme substitut du malt dans les brasseries et dans la confiserie et la pâtisserie
- Le Niger produit également du sésame avec un potentiel à l'exportation estimé à 200.000 tonnes en raison d'une forte demande en Asie, ce qui nécessite des investissements supplémentaires
- Construction d'un abattoir frigorifique moderne selon les normes internationales
- Construction d'une chaîne d'abattoirs à la frontière du Nigéria

■ ENERGIE/HYDROCARBURES/MINES

- Construction de centrale thermique à gaz (Zinder et Diffa)
- Amélioration de l'accès aux services énergétiques en milieu rural

- Projet de construction d'une centrale thermique d'une puissance de 600 MW à Salkadama
- Projet de construction du barrage de Kandadji 230 MW
- Les potentiels gaziers et pétroliers sont estimés à plus de 1200 millions de barils et plus de 17 milliards de m3. Plusieurs blocs de recherches libres sont encore disponibles
- Projet de construction de pipe line pour le brute
- Projet de construction de pipe line pour le raffiné
- Projet de transformation des produits dérivés du pétrole
- Plus de 500 permis libres sont disponibles toutes substances confondues.

■ INFRASTRUCTURES / TRANSPORT

- Réalisation de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan
- Rénovation de l'aéroport de Niamey et la réhabilitation de trois autres à l'intérieur du pays
- Réhabilitation et bitumage des routes pour améliorer le réseau des transports et infrastructures
- Renouvellement du parc automobile de transport public
- Réalisation du port sec de Dosso pour acheminer les marchandises vers Niamey

LES 6 RAISONS D'INVESTIR AU NIGER

DES FONDAMENTAUX ECONOMIQUES FORTS ET STABLES

1

Un taux de croissance notable et stable de 5% et une inflation maîtrisée à 2% en deçà des 3% préconisé par l'UEMOA. Une projection de taux de coirssance de PIB de 7,3% en moyenne sur les 5 prochaines années

UN CLIMAT DES AFFAIRES FAVORABLE ET ATTRACTIF

De nombreuses réformes déjà engagées pour améliorer le climat des affaires. Cité dans le rapport Doing Business 2016 de la Banque Mondiale comme l'un des pays de l'Afrique Sub-Saharienne ayant le plus progressé en matière de réformes réglementaires et a gagné 6 places dans le classement 2017.

UN POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE STRATEGIQUE

L'accès a un marché de plus de 350 millions de consommateurs et un positionnement charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara. le Niger partage également 1500 km de frontières avec le Nigéria qui est la première économie du continent. et un acteur de premier plan de la CDEAO.

DES OPPORTUNITES VARIEES DANS DE MULTIPLES SECTEURS

Un pays aux multiples potentialités dans le domaine minier, pétrolier, dans l'agriculture, dans l'énergie, dans les infrastructures et un nombre important de projets structurants déjà identifiés dans des secteurs variés.

UN CADRE LEGAL REFORME

Le Niger s'est engagé dans un vaste programme de reformes et modernisation de son cadre juridique.



UN PAYS SÉCURISÉ

Un pays sécurisé grâce à la forte mobilisation gouvernementale et une bonne gouvernance

NOTES

INVEST IN NIGER
INVESTIR AU NIGER
HIVESHIVAUNIULI

CONTACT

HAUT CONSEIL À L'INVESTISSEMENT PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER

BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE BOUBACAR.WARGO@PRESIDENCE.NE +22720725623/91522222